



Ville de
Maule

www.maule.fr

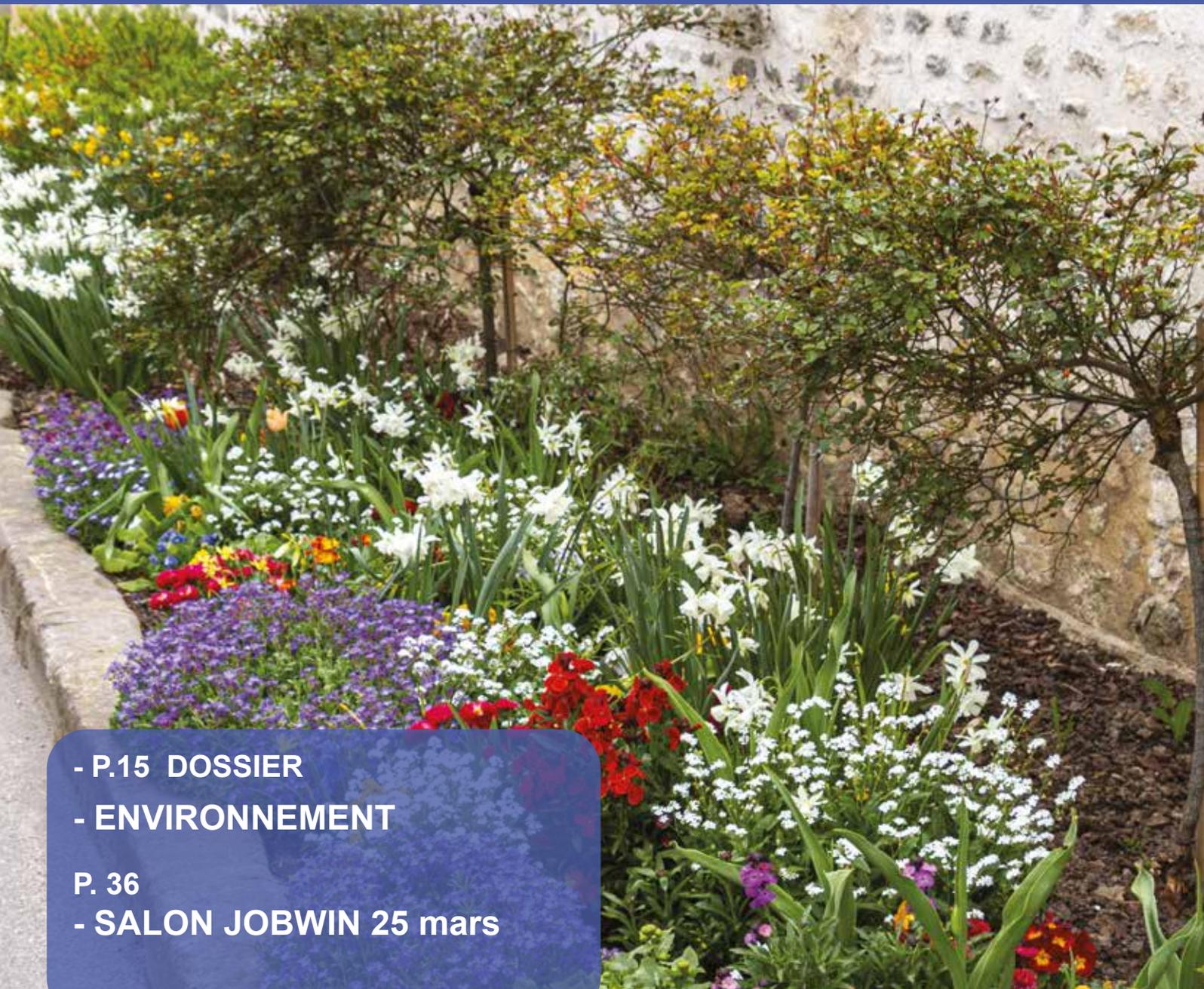
Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



- P.15 DOSSIER
 - ENVIRONNEMENT
- P. 36
- SALON JOBWIN 25 mars



AGENDA

MARS

- Vendredi 6 au dimanche 15** **Théâtre - Les Mascarilles**
Maule salle des Fêtes - p 29
- Samedi 14** **Jumelage : soirée Danses écossaises**
Mareil-sur-Mauldre - p 29
- Du 14 au 22** **Exposition du Photo Vidéo Club Maulois**
Salle du Prieuré - p 28
- 20, 21 & 22** **Concerts de l'Ecole de musique**
Eglise Maule - p 29
- Samedi 21** **CMDAS Soirée dansante**
Maule salle des Fêtes - p 28
- Mercredi 25** **Salon JOBWIN**
Maule salle des Fêtes - p 36
- dimanche 22** **Rassemblement des Rétros Mauloises**
Maule parking salle des Fêtes
- Samedi 28 & dimanche 29** **Salon des Vins et des Saveurs**
Maule salle des Fêtes - p 30
- samedi 29** **Promenade dans Maule avec l'ACIME - Quartier Saint-Vincent**
Maison des associations - p 31

AVRIL

- Mercredi 1^{er}** **Biblioanimation**
Centre de Loisirs et salle du Prieuré - p 30
- Dimanche 5** **Projection ACIME**
Maison des associations - p 31
- Samedi 18** **Banquet annuel des Anciens Elèves**
Page 28
- Samedi 25** **Braderie des commerçants**
Centre ville - p 25
- Dimanche 26** **Rassemblement des Rétros Mauloises**
Maule parking salle des Fêtes

MAI

- Samedi 16** **Festival de la Solidarité**
Lycée du Buat - p 31



Sommaire

Vie municipale	3
Culture	12
Histoire	14
Dossier	15
Environnement	22
Vie économique	24
Actualités jeunesse	27
Vie associative	28
C.C. Gally Mauldre	32
Informations pratiques	35

Chers Mauloises et chers Maulois,

Dans cette période d'ouverture de la campagne électorale officielle, et en vertu de l'article L 52-1 du code électoral, il est raisonnable que je m'abstienne de tout éditorial.

Je souhaite à tous et à toutes un bon début de printemps !



Laurent RICHARD

Maire

Président de la C.C. Gally Mauldre

Conseiller départemental

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Sylvie PERICA et Anne-Lise LEBRUN,
commission de la communication sous la
vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Marcel MOUQUET

Photos :
Marcel MOUQUET - Laurent CHARTIER -
Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie
KARM - Véronique CHARRETIER - Service
communication Mairie de MAULE - Pixabay -
www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle
photographie ou de texte
interdite.

Partenaires : Certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors des conseils municipaux du 13 janvier et 24 février 2020.



DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE 2020

La séance du 13 janvier dernier était exclusivement consacrée au débat sur les orientations du budget (ou DOB) 2020 de la commune et du budget annexes de l'assainissement. Ce débat constitue un préalable obligatoire au vote du budget intervenu en séance du 24 février. Le débat a lieu au vu d'un rapport transmis aux conseillers municipaux ; ce rapport complet est consultable sur le site web de la commune, de même que le contenu des débats (dans le procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier).

La première partie du rapport évoquait **l'environnement économique national** et international, ainsi que **les éléments de la loi de finances** concernant les communes.

Bien que ne constituant pas le cœur du débat, cette partie fut l'occasion de rappeler les principales contraintes imposées par l'Etat à la commune de Maule :

- La dotation globale de fonctionnement (DGF), recette versée chaque année par l'Etat, a diminué de 53% en 6 ans, passant de 733 K€ en 2014 à 343 K€ seulement en 2019
- Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), versé à Maule par le Département en fonction d'une enveloppe globale entièrement établie par l'Etat, a quant à lui diminué de 73% en 6 ans : de 352 K€ en 2014, celui-ci ne représente plus qu'une recette de 92 K€ pour la commune
- La suppression progressive de la taxe d'habitation, qui constitue bien évidemment une bonne nouvelle pour le contribuable, ne sera pas neutre financièrement pour la commune, car elle ne sera pas intégralement compensée par l'Etat. Le coût pour Maule est estimé à 21 K€ par an à partir de 2020

Après ces éléments de cadrage, le Conseil a examiné **les résultats budgétaires de 2019, ainsi que la situation financière communale au 31 décembre 2019.**

L'occasion de souligner la bonne gestion de la commune. En effet :

- **Les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière n'ont pas été augmentés malgré les contraintes financières imposées par l'Etat évoquées ci-dessus**
- **Les dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées et même en baisse de 1,8% par rapport à 2018 (en diminution pour la 3^{ème} année consécutive)**

- **L'épargne de gestion est en hausse de 3% par rapport à 2019**

- **Le programme d'investissement représente 408€/habitant ce qui est supérieur à la moyenne nationale et dans la moyenne des communes des Yvelines de taille comparable**

- **La politique de désendettement se poursuit : baisse de la dette à long terme de -11% en 2019, de -22% sur 3 ans et de -44% en 6 ans**

- **Le niveau et l'évolution de la capacité de désendettement sont très bons**

Concernant plus spécifiquement les investissements de 2019, les principales réalisations sont :

- Fin de la rénovation du groupe scolaire René Coty : 566 662 €
- Enfouissement des réseaux rue St-Vincent et rue d'Agnou : 546 051 €
- Changement de la chaudière et des menuiseries extérieures à l'école élémentaire Charcot : 294 414 €
- Aménagement voirie rue Croix Jean de Maule : 115 290 €
- Réfection voirie partie haute chemin de Poissy : 64 392 €
- Matériel et mobilier pour les écoles, le périscolaire : 60 445 €
- Réfection trottoirs avenue Pasteur : 59 108 €
- Travaux de voirie avenue des Alouettes : 44 137 €
- Achat d'un véhicule pour les services techniques : 35 328 €
- Réhabilitation des douches et vestiaires foot du stade St-Vincent : 29 840 €
- Mise aux normes de l'escalier du cimetière et aménagement des allées : 21 295 €
- Refonte du site web : 15 884 €
- Réfection parking SNCF : 13 803 €

Enfin, la dernière partie du rapport et du débat concernait **les orientations du budget 2020 :**

• En fonctionnement :

- Pas d'augmentation du taux communal des impôts locaux
- Contenir les dépenses de fonctionnement comme les années précédentes, même si des économies seront de plus en plus difficiles à obtenir (rappel : les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué 3 années de suite)
- Préserver une épargne de fonctionnement suffisante (épargne de gestion supérieure à 1 000 K€)

• En investissement

Le niveau des investissements de 2020 sera exceptionnellement élevé puisque, outre l'ensemble des opérations prévues au budget, la commune réalisera et

paiera les travaux de la maison médicale en centre village, pour un montant supérieur à 3M€ TTC. Cet investissement majeur est toutefois totalement financé par le Département qui remboursera le coût des travaux à la commune.

Les orientations principales du budget d'investissement 2020 sont :

- Lancement des travaux de la maison médicale
- Aménagement et réfection des trottoirs et de la voirie des rues Saint-Vincent et d'Agnou.
- Maintien du patrimoine communal en bon état et économies d'énergie (changement de la chaudière de la maternelle Charcot, ...)
- Sans oublier les projets extérieurs accompagnés par la commune : livraison de la résidence Harlay de Sancy en mars, et achèvement des travaux de l'EHPAD la Mésangerie.

Débat sur les orientations budgétaires de l'assainissement

En marge du budget de la commune ont été examinées et débattues les principales orientations du budget annexe de l'assainissement pour 2020.

Peuvent être mentionnés :

- Un programme de travaux modéré de 136 K€ TTC
- La surtaxe d'assainissement, de 0,43 € HT/m³ d'eau, n'a pas été augmentée depuis de nombreuses années et ne le sera pas en 2020.
- L'endettement qui avait sensiblement augmenté jusqu'en 2017, est en diminution depuis 2018.



BUDGET PRIMITIF 2020

Cette séance, la dernière de la mandature, était principalement consacrée à l'adoption du budget primitif 2020 et au vote du taux des impôts.

- Budget 2020 : pas de hausse du taux d'imposition communal, un programme d'investissement exceptionnellement soutenu.

Le budget a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions).

Ses principales caractéristiques sont :

• En fonctionnement :

- Pas de hausse du taux des taxes d'habitation et foncières (comme en 2019) et de nouvelles prestations :

- Recrutement d'un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) qui permettra de faire respecter le stationnement, en particulier sur la zone bleue du centre-ville
- Enherbement des trottoirs de la Cauchoiserie
- Analyse de l'air dans les écoles, les crèches
- Avenant au contrat de maintenance vidéoprotection pour intégrer la seconde tranche de caméras
- Impression et distribution du « Maule Agendas », un 4 pages intégrant les événements associatifs et municipaux, ainsi que le programme du cinéma, et qui sera distribué entre deux Maule Contacts
- Entretien des toitures terrasses
- Maintenance des postes de relevage
- Maintenance du logiciel Lumiplan (application «push» pour alerter la population en cas de danger ou plus simplement sur des événements)
- Les subventions aux associations culturelles, sportives, sociales représentent 239 K€, en hausse de 1,7%
- Maintenance du nouveau site internet mairie
- Entretien des aires de jeux

• En investissement :

- Programme d'investissement 2020 de 6,5 M€ TTC (hors engagements reportés de 2019 en 2020 – en intégrant ces reports, le programme atteint quasiment 8 M€ TTC)

- Principaux investissements :

- Construction de la maison médicale : 3,1 M€ TTC en 2020, entièrement remboursés par le Département

- Travaux de voirie rue St Vincent et rue d'Agnou : 1,5 M€ TTC (subventions du SEY et du Département)

- Acquisition d'un terrain bâti rue Flaville (500 K€) destiné à construire un parking supplémentaire en centre-ville

- Début de la dernière tranche de la restauration extérieure de l'église : 114 K€ TTC (subventions du Département, de la Région et de la DRAC) (part 2020)

- Travaux divers de voirie : 120 K€ TTC

- Prévention et lutte contre les dépôts sauvages : 80 K€ TTC (subvention de la Région)

- Acquisition pour constitution d'une réserve foncière : 64 K€

- Création d'un trottoir pour l'EHPAD : 54 K€ TTC

- Réfection étanchéité toit-terrasse de la salle des fêtes : 52 K€ TTC

- Ainsi que l'achèvement des opérations extérieures accompagnées par la commune : résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy, et EHPAD (maison de retraite) la Mésangerie.

• L'endettement

- Conformément à ce qui était prévu et annoncé, la dette communale, qui a diminué de 44% en 6 ans, augmente en 2020 mais reste nettement inférieure aux moyennes comparables.

Le niveau et l'évolution de la capacité de désendettement sont très bons.

CCAS



Les rendez-vous et activités des **Aînés**

Belle ambiance pour la galette 2020 !

Nos Aînés ont voté pour les meilleures galettes confectionnées par les élèves du lycée le Buat et la journée s'est terminée dans une ambiance musicale animée par Pascal Trogoff et Christian Leroy.



À VOS AGENDAS



Repas et après-midi récréatifs pour les aînés à la salle des Fêtes

Réservez vos lundis pour des après-midis récréatifs à partir de 14h et vos jeudis de 12h à 17h pour un repas convivial suivi d'un après-midi ludique avec au programme : animations, jeux de cartes et prêts de livres gratuits. Ces journées de rencontres sont assurées par les intervenants et bénévoles du CCAS.

Informations pratiques :

Inscription au repas au 01.82.86.01.71 ou auprès de l'animatrice.

Prix du repas : 7,50 €

Prix du goûter : 1 €

Le transport est assuré sur demande auprès du CCAS.

6

L'atelier mémoire : entretenez et gardez votre souplesse cérébrale

Le CCAS vous attend dans une ambiance conviviale et détendue de 9h45 à 12h :

Les jeudis 5 et 19 mars

Les jeudis 2 et 30 avril

Les jeudis 14 et 28 mai

Informations pratiques

25 € pour 5 séances, 1^{ère} séance gratuite Inscription au CCAS



**CONTACT
CCAS**

01 82 86 01 71

Thomas LECOT

Conseiller municipal,
délégué aux personnes âgées





Le repas des Aînés

Monsieur le Maire Laurent RICHARD et les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont le plaisir de vous convier au repas annuel des Aînés qui se tiendra cette année à la salle des Fêtes. Les élus auront la joie et le plaisir de vous servir ce repas et de le partager avec vous.

Ce déjeuner spectacle est proposé à tous les Maulois de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint(e).

N'hésitez pas si vous souhaitez fêter un évènement particulier (anniversaire, noces d'or, ...) ou si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, à nous le faire savoir.

Une participation de 10 € par personne sera demandée.

Rendez-vous à 12h à la salle des Fêtes.

Vous pouvez contacter Eloïse MARTIN, Directrice du CCAS, au 01.82.86.01.71

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

IMPERATIVEMENT AU CCAS

1, allée de Carnoustie

avant le 8 juin 2020

REPAS DES AÎNÉS du 25 juin

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

Demande de transports : OUI NON

SOLIDAIRES ENVERS LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES



**La maltraitance et violences conjugales, comment s'en sortir ?
Comment venir en aide à une personne maltraitée ? Vers qui se tourner ?**

Lorsque l'on est témoin d'une scène de violence, il ne faut pas hésiter à appeler la police, la gendarmerie ou les pompiers. (Le 17 ou le 18).

Cependant, lorsque ces abus sont invisibles en dehors du cercle familial, une main tendue envers une personne brutalisée peut l'aider à prendre conscience de l'anormalité de son quotidien.

Un numéro, que vous soyez victime ou que vous recherchiez des informations pour aider un proche est disponible le **3919 Violence Femmes Info** - Accessible 7 jours/7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés.

Les appels sont gratuits et anonymes et ne figurent pas sur les factures de téléphone.

Le CCAS est également à votre disposition au 01 82 86 01 71

Accueil au public du lundi au vendredi de 9h à 12h

Permanence téléphonique et rendez-vous les après-midi.



Sylvie BIGAY
Adjoint au Maire,
déléguée aux affaires sociales

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE

Nous avons profité de ce début d'année pour fêter la Chandeleur et manger des crêpes lors des jardins d'éveil.



On mélange sous l'œil complice des copains qui attendent leur tour !



Quel plaisir de faire des crêpes !



Après l'effort, le réconfort, hummm elles sont trop bonnes !



Grande concentration pour bien viser dans le saladier !



Pendant les jardins d'éveil, les enfants peuvent découvrir de nouvelles matières, ils ont pu jouer avec le sable à modeler. Un grand moment de plaisir et de concentration.



Et le moment des chansons a toujours un grand succès !!



Les enfants plus petits du groupe du vendredi matin ont profité d'un atelier peinture pour réaliser un beau poisson.



CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Fabienne Linarès de 9h à 12h et de 14h à 17h.





Voeux du Maire

Laurent Richard, entouré du conseil municipal, a adressé ses voeux chaleureux 2020 en présence du sous-préfet de St-Germain-en-Laye, Stéphane Grauvogel, de notre sénatrice Sophie Primas représentant le président Gérard Larcher, de notre conseillère régionale Babette de Rozières représentant la présidente Valérie Péresse, du député Bruno Millienne, de

tous les maires et adjoints de notre intercommunalité Gally Mauldre et de nombreux maires de notre canton d'Aubergenville Monfort. Le maire a tenu à remercier une fois encore toutes les associations et leurs présidents venus nombreux, les commerçants et artisans, nos professionnels de santé, nos enseignants, les profession libérales, et tous les chefs d'entreprises de Maule pour leur dynamique participation à la vie de notre commune.

Naturalisation

Après avoir obtenu la nationalité française cinq Maulois (une Espagnole, une Tunisienne, un Brésilien, un Anglais et un Ivoirien excusé) ont été reçus par le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Stéphane Grauvogel à la cérémonie annuelle de naturalisation en présence de Laurent RICHARD.



Réunion sécurité gendarme

La gendarmerie de Maule a donné ses conseils afin d'avoir les bons réflexes face aux différentes arnaques et face aux risques de cambriolages, lors de la réunion du 15 janvier dernier.

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES



Spectacle Pierre et le Loup

Beau succès pour ce spectacle où petits et grands ont participé et apprécié cette prestation originale.



Bus santé Femmes

Belle initiative offrant un espace d'accueil et d'orientation, un espace dédié aux différents dépistages et trois espaces d'entretiens individuels où les femmes peuvent rencontrer un médecin, un psychologue, un avocat ou un chargé de prévention (parentalité, prévention des violences faites aux femmes...), ceci gratuit et sans rendez-vous !



Michel Dufaÿs nous a quittés le 27 décembre 2019.

C'était un authentique agriculteur maulois né en septembre 1941 à Maule rue du Ponceau.

En 1963, il épouse Francine Flageul, Mauloise elle aussi. Ils vivaient rue Saint-Martin dans la maison des grands-parents de Michel.

Tout en faisant ses études à l'école d'agriculture de "La Minière", il aide à l'exploitation paternelle. Pendant la guerre d'Algérie il effectue ses obligations militaires. Il reprend son activité à l'INRA pendant quelques années, puis en 1965, il reprend l'exploitation agricole de ses parents (grandes cultures – maraîchages).

Sa passion du judo l'amène à devenir président du Judo Club Maulois dans les années 1970/1980 à l'époque du fondateur, le docteur Michel Vivien.

Il s'implique dans la vie de la commune et devient maire-adjoint de 1977 à 2008. D'abord chargé des services techniques et de l'entretien des espaces verts, puis de l'environnement. De 1983 à 2008, il est aussi délégué au Syndicat de la Mauldre inférieure.

En 2001, vient le temps de la retraite mais il reste actif et effectue des travaux d'été à la SECOBRA. Il devient président de l'association du Souvenir Français en 2002 et reçoit la médaille de bronze du mérite de l'Union Nationale des Combattants en février 2009.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal soulignent son dévouement, sa gentillesse et sa disponibilité quotidienne pour la commune. Son engagement citoyen exemplaire pour les Maulois mérite toute notre reconnaissance.

Merci Michel.

ELECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DE MARS

N'oubliez pas de voter ou de donner une procuration.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

1.



MANDATAIRE

CHOISIR LA PERSONNE QUI VOTERA À VOTRE PLACE

Elle doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration.

2.



ÉTABLIR LA PROCURATION

Vous devez vous rendre avec une pièce d'identité au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie pour la demander.

3.



LE JOUR DU VOTE

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité à votre bureau de vote et vote en votre nom. N'oubliez pas de le prévenir car aucun document ne lui est envoyé !

État Civil

Naissances :

Gabriel LEGERE, le 30 septembre 2019

Saïf CHIBANI, le 14 décembre 2019

Nolan LOUIS, le 22 janvier 2020

Marie AMAR-MEDJKANE, le 23 janvier 2020

Ayline BOUSSETTA, le 4 février 2020

Tilio PALMEIRA, le 5 février 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Rémi PORTELA et Julia MOAL, le 21 décembre 2019

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Daniel HOCQUET, le 13 décembre 2019, à l'âge de 88 ans

Yvonne KERLOËGUEN épouse BOUDIN, le 23 décembre 2019, à l'âge de 91 ans

Michel DUFAYÏS, le 27 décembre 2019, à l'âge de 78 ans

Yvonne MAILLÉ veuve CARO, le 13 janvier 2020, à l'âge de 100 ans

Armelle BOUR divorcée LESSI, le 14 janvier 2020, à l'âge de 71 ans

Marc PADEL, le 28 janvier 2020, à l'âge de 74 ans

Jeanne MATHIEZ veuve BOURSIN, le 1^{er} février 2020, à l'âge de 85 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



Cérémonie vendredi 8 mai commémoration de la Victoire de 1945

au monument aux morts
rue du Ponceau



Musée Victor Aubert

Les plus anciennes pièces des collections du musée ont 200 000 ans. C'est ainsi que le musée de Maule vous offre un voyage dans le temps et c'est peu dire !

Son fondateur, Victor Aubert, était attentif à tout ce qui témoignait de l'activité humaine quelle qu'en soit l'époque, des temps préhistoriques au début du XX^{ème} siècle. Patiemment avec obstination, il a ainsi constitué une collection importante dont l'intérêt est tel que le label « musée de France » créé en 2002 lui a été attribué. La mise à jour de l'inventaire, qui va se terminer cette année, comporte actuellement près de 9 000 pièces !

C'est depuis 400.000 ans que des hommes ont parcouru notre région avant de s'y installer. Dans la vallée de la Mauldre, comme dans la vallée de la Seine, eau et forêt attiraient le gibier. Le silex présent permettait la fabrication d'outillage. La quantité de silex taillé trouvé dans notre région atteste bien la présence humaine. L'homme se déplaçait pour chasser et cueillir. Il taillait la pierre. Cette période la plus ancienne est appelée paléolithique (pierre ancienne)

Puis, il y a environ 8 000 ans dans nos régions des découvertes vont bouleverser le mode de vie. L'homme va apprendre à domestiquer des animaux qu'il chassait, à récolter des plantes qu'il cueillait. Il perfectionne son outillage en le polissant. C'est la période appelée néolithique (pierre nouvelle).

Mais ces découvertes vont avoir des conséquences d'un tout autre ordre. De nomade, l'homme va devenir sédentaire. Il va construire un habitat. Il va vivre en groupe. Des liens sociaux se créent. Des règles s'établissent.

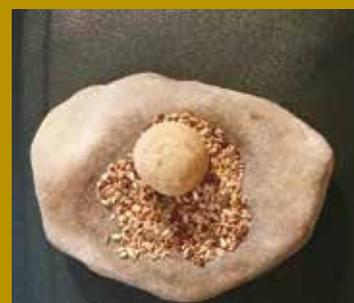
C'est un tel bouleversement que l'on peut parler, à juste titre, de révolution néolithique, révolution à la fois sociale, technique et alimentaire. Parlera-t-on un jour de révolution numérique ?

Nous avons choisi un objet qui, comme l'outillage en pierre polie, symbolise cette période néolithique : une meule en grès.

Celle-ci est composée de deux éléments : un fixe, piqueté régulièrement pour être efficace, et un galet qui sert de broyeur. Il doit être également piqueté pour une plus grande efficacité. Le mouvement de va-et-vient du broyeur transforme peu à peu le grain en farine. Certes la meule se creuse et des débris se mêlent à la farine comme en témoigne l'état d'usure de dents retrouvées. Toutefois les céréales écrasées vont permettre la confection de bouillies, de soupes et de galettes cuites sur des pierres ou sous la cendre.

D'autres objets, trouvés sur le territoire de Maule ou des environs, qui sont exposés au musée vous permettront de découvrir le mode de vie des premiers habitants de notre vallée.

L'OBJET DU MOIS

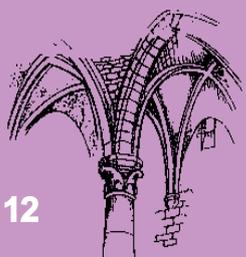


Meule en grès d'époque néolithique

SUR VOS AGENDAS

- **16 mai 16^{ème} Nuit Européenne des Musées**
- Votre musée fermera ses portes à minuit !
- De 19h à minuit une nouvelle exposition *"De fil en aiguille, naguère et jadis"*
- 21h30 Promenade : à la découverte des environs du prieuré du Moyen-Âge à nos jours.

Odette COSYNS
Conseillère municipale
déléguée au Patrimoine



Le musée est ouvert le mercredi et le premier samedi et dimanche du mois de 14h 30 à 17h30. A partir du 1^{er} avril, horaire d'été, fermeture à 18h.

Autres jours, visites sur rendez-vous. L'entrée est gratuite.

Le musée est animé bénévolement par l'ACIME, retrouvez-nous sur votre téléphone, votre tablette et votre ordinateur

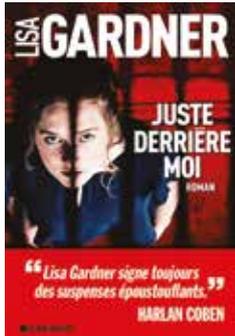
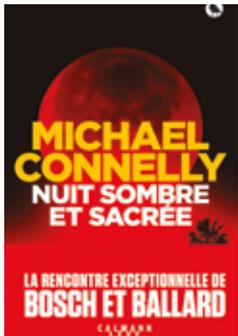
Plus d'infos sur www.museeaubertmaule.free.fr



visitez le site du
Musée

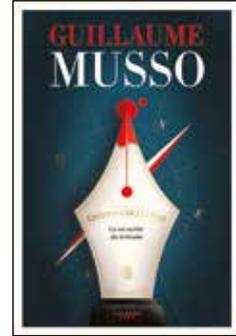
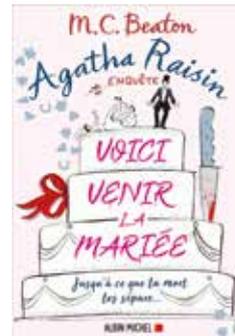
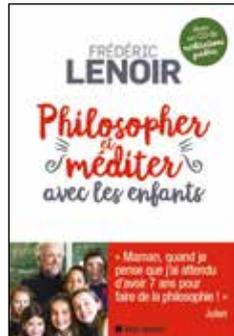


Du côté
des adultes

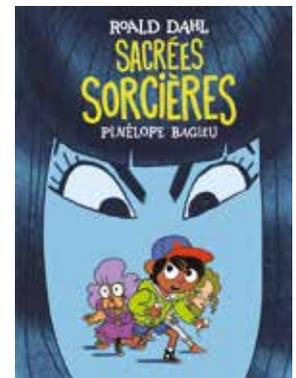
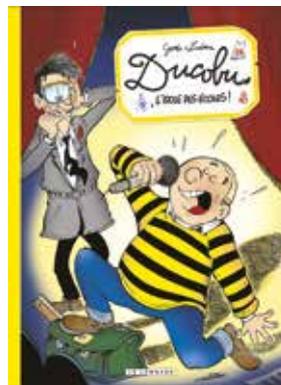
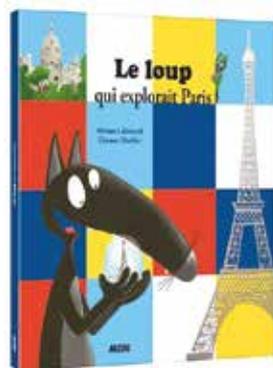


C. LAURENS
FILLE

C. FOUREST
Génération
offensée. De
l'intimidation
à la démission
culturelle



Du côté des
enfants et
des ados



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

HOTEL DE VILLE

Histoire des élections municipales en France

Les 15 et 22 mars prochains se dérouleront les élections municipales qui permettront d'élire au sein de chaque commune les membres du conseil municipal. Ces conseillers municipaux éliront à leur tour, lors du premier conseil municipal, le maire ainsi que les adjoints au maire et les délégués, pour une durée de six ans. Depuis 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les électeurs désignent également leurs représentants au sein des conseils intercommunaux. Mais revenons un peu sur les origines lointaines de ces élections...

Charles Martel, chef militaire et homme d'Etat franc, était maire du palais (Neustrie et Austrasie, de 717 à 741). Appelé alors magister palatii, maior palatii ou major domus regiae, ces « maires » étaient les plus hauts dignitaires, après les rois, des royaumes francs. C'est Charles qui rétablit le gouvernement centralisé en "Francie", et commence une série de campagnes militaires qui rétablit les Francs comme les maîtres incontestés de toute la Gaule. En 732, il conduira également les Francs à une victoire sur l'armée omeyyade (dynastie arabe de califes qui gouverne le monde musulman de 661 à 750) armée d'Abd al-Rahman, à priori dans la région de Poitiers (mais l'histoire reste floue quant à la localisation exacte de cette bataille, communément appelée bataille de Poitiers). Charles divisera la "Francie" en deux parties pour ses deux fils, Carloman et Pépin. Pépin, dit le Bref, sera le premier des Carolingiens, et donnera naissance à Charlemagne...

Au cours de la Révolution française de 1789, 44 000 municipalités sont créées, remplaçant les "paroisses" : à leur tête, un maire et des conseillers élus, au scrutin censitaire (seuls ceux qui payent un impôt au

moins égal à trois jours de travail peuvent voter). Pour être élu, il faut payer un impôt au moins égal à 10 jours de travail. Le maire est élu pour deux ans et ce pour la première fois en février 1790. Mais cette période de l'histoire est quelque peu agitée et en 1800, ce sont les préfets qui nomment les maires et conseillers municipaux. Ce n'est qu'en 1848 que le suffrage universel est proclamé, pour les hommes âgés de plus

de 21 ans uniquement, sans condition de ressource. Ce sont alors les conseillers qui doivent avoir plus de 25 ans, qui élisent le maire et ses adjoints.

En 1852, Louis Napoléon Bonaparte conserve le système d'élection mais décide que c'est à nouveau

le préfet qui désigne le maire et ses adjoints et ce, pas forcément parmi les conseillers élus.

La loi du 5 avril 1884 est considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France, instituant un régime juridique uniforme pour toutes les communes (à l'exception de Paris). Le mandat est alors de 4 ans et ne sera porté à 6 ans qu'en 1929. Deux changements notables interviendront alors, l'un en 1944 avec le droit de vote des femmes et leur éligibilité et, en 1974, avec le changement de l'âge de la majorité porté à 18 ans.

Concernant la place des femmes dans la vie politique des communes, de réels progrès ont été faits depuis 1947 (date du premier scrutin municipal auquel les femmes sont électrices et éligibles). Mais la féminisation des conseils municipaux ne commence à s'opérer que très timidement à partir du début des années 1970. Il faudra attendre le début des années 2000 pour que des mesures législatives imposent la parité.

Sources : réseau des communes et Wikipédia



La propreté c'est nous...

Le civisme c'est vous...



Parfois en mairie, d'autres fois sur les réseaux sociaux, il est de bon ton de critiquer l'incurie des services de nettoyage communaux ou privés.

Pourtant, s'il est normal que la collectivité organise la collecte et le ramassage des déchets en porte à porte ou bien par les points d'apports volontaires, ou encore par les corbeilles à papiers, il est beaucoup moins normal de ramasser les déchets qui jonchent le sol parfois à proximité d'une corbeille à papiers ou de ramasser plusieurs fois par semaine les déchets déposés à proximité des points d'apports volontaires.

De la même façon, jamais la collectivité ne pourra être derrière chaque propriétaire de chien indélicat.

C'est donc bien à eux de penser aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou encore aux malvoyants.

Le travail de la collectivité est perfectible, mais la propreté de la ville dépend d'abord de tous.



Le trottoir n'est pas un dépotoir !

Un mégot :

- pollue jusqu'à 500 litres d'eau
- introduit dans l'océan des produits chimiques
- entraîne la destruction de la biodiversité

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Les incivilités représentent un délit et une pollution. Elles dégradent l'espace de vie, le sentiment de bien vivre ensemble et représentent un coût notable pour la commune.

BEURK !
"Encore un maître
qui n'a pas fait
son travail !"

Déjections canines :
ramassez-les !

Mairie de Maule



Jardinier communal : un métier en mutation

Pour l'Académie française en 1694, le jardinier est « celui dont le métier est de travailler au jardin ».

Organisée en corporation dès 1599 par Henry IV, la profession est divisée en quatre branches : fleurs, fruits, légumes, et arbres. Les maraîchers cultivent les légumes, les *floresses* sont les horticulteurs-fleuristes d'aujourd'hui, les *treillageurs* plantent et entretiennent les arbres fruitiers et les *préoliers* s'occupent des arbres de la production à l'élagage. Quant au *courtillier*, il est le jardinier-paysagiste d'aujourd'hui, parfois appelé *jardinier quatre branches* car instruit des quatre métiers.

Longtemps, les jardiniers développèrent leurs activités au service de la noblesse puis de la bourgeoisie. Les premiers jardins publics furent les jardins botaniques (Montpellier 1593, Paris 1635). Mais il fallu attendre le 19^e siècle pour voir l'essor des jardins publics, notamment sous l'impulsion d'Hausmann.

Ces jardins très soignés, très horticoles, au style codifié sont des lieux de promenades et de rencontres mais ils sont en ville.

Dans nos campagnes, les espaces publics sont restreints et sommairement entretenus par des pratiques inspirées de l'agriculture. Le cantonnier taille en têtard les quelques arbres communaux et fauche les talus dont l'herbe n'a pas été récoltée ou broutée.



Puis nos villes et villages ruraux s'équipent d'écoles, de bâtiments publics, de stades, de squares, de parcs, la voirie se développe.

Au fil du temps, villes et villages s'embellissent, suspensions et parterres fleuris se multiplient, les gazons sont fertilisés, arrosés, tondu chaque semaine.

Villes et villages doivent être propres, nets, la chimie s'impose : désherbants sélectifs sur les gazons, désherbants totaux sur les trottoirs, anti-germinatifs dans les parterres, détournement des obstacles et arbres avec des désherbants chimiques.

Le jardinier communal se professionnalise. Il se forme, école, formation continue, aux techniques végétales de bases et aux techniques de son temps : mécanisation, chimie... Il s'adapte aux réglementations et contexte en vigueur, et ceux-ci évoluent constamment.

Aujourd'hui, le jardinier communal se conforme au retrait des produits phytosanitaires, s'adapte à des exigences environnementales nouvelles comme le respect de la biodiversité ou une bonne gestion de l'eau, tout en faisant face à un accroissement des surfaces à jardiner avec un budget constant.

ESPACES VERTS

Le vert de ces espaces n'est pas la couleur de l'herbe ou des arbres mais la couleur du feutre que les architectes et urbanistes utilisaient pour désigner les espaces délaissés par eux. Une couleur peut en cacher une autre.

C'est pourquoi, vous voyez :

- ☼ de l'herbe tondu sur les trottoirs : préservation de la ressource en eau, lutte contre le ruissellement, respect de la biodiversité
- ☼ des pelouses tondues plus haut et moins souvent : gestion raisonnée des moyens, adaptation à la sécheresse
- ☼ des fleurs dans les pelouses : respect de la biodiversité
- ☼ des prairies fauchées : respect de la biodiversité, gestion raisonnée des moyens
- ☼ des moutons à la place des tondeuses : diminution de la pollution et moins de déchets
- ☼ du paillage au pied des arbustes : amélioration du sol, limite l'herbe, limite l'évaporation
- ☼ moins de fleurs annuelles et plus de fleurs vivaces : gestion raisonnée des moyens (moins d'eau...)
- ☼ un cimetière de plus en plus vert : respect de la ressource en eau, respect de la biodiversité
- ☼ une tolérance plus grande envers la végétation spontanée : respect de la biodiversité, gestion raisonnée des moyens
- ☼ des bois et bosquets laissés le plus possible en libre évolution : respect de la biodiversité, gestion raisonnée des moyens
- ☼ des berges aux interventions limitées : respect de la biodiversité car les berges sont des corridors biologiques et la végétation est indispensable à leur bonne tenue et à la qualité de l'eau.

INITIATIVES DURABLES

Le jardinier communal passe d'une simple tâche d'embellissement de la ville sous une forte influence horticole, à une fonction complexe d'intégration et de préservation de la nature en ville plus respectueuse de la biodiversité et des enjeux environnementaux.

Si cette transition est difficile pour certains citoyens, elle l'est aussi pour nombre de jardiniers déstabilisés par l'évolution de leur métier qui leur fait perdre leurs anciens

repères. Le changement de regard, l'acquisition de nouvelles pratiques de travail sont ardues d'autant que le retour d'expérience, toujours long dans ce métier, s'accompagne du changement climatique.

Pourtant ce métier ne finit pas d'évoluer, les jardiniers devront encore mieux connaître leur environnement et de plus en plus communiquer sur leurs pratiques et les enjeux environnementaux.

Aujourd'hui, les formations parlent d'inventaires de la biodiversité, de la participation des citoyens à la gestion de leur environnement et à sa conception, de la gestion de l'eau de la conception à l'entretien, de la réduction et valorisation des rémanents, etc...



Didier LEFEVRE

*Responsable des Espaces Verts
Agent de maîtrise principal*

Quelques thèmes en vogue de formations proposées aux agents communaux :

- Embellir ces espaces publics avec moins de budget
- Éco-pâturage et stratégie de développement durable
- Jardins collectifs : jardins partagés, vergers publics, jardins familiaux, fleurissement participatif...
- Renforcer la biodiversité dans les aménagements publics
- Jardiner avec la flore locale : nouvel enjeu dans les aménagements paysagers
- Réduction et valorisation des déchets en espaces verts
- Gestion raisonnée de la ressource en eau dans les espaces verts
- Reconnaissance faune/flore pour préserver la biodiversité
- L'entretien écoresponsable des sols sportifs de plein air
- Choix des plantes à faible arrosage
- Approche écologique du fleurissement
- Jardins secs, jardins de pluie



© Nickyle Pixabay

Du pain ? NON MERCI !

***Pensant bien faire, vous donnez du pain aux canards.
Savez-vous que nourrir ces oiseaux a des conséquences néfastes sur la biodiversité
et votre cadre de vie ?***

Nourrir les canards peut être dangereux pour leur santé

Le pain remplit l'estomac des oiseaux sans leur apporter les nutriments dont ils ont besoin et leur provoque de grosses carences alimentaires.

Les aliments appropriés à l'homme ne le sont pas pour les animaux sauvages même s'ils aiment ça : le système digestif des oiseaux n'est pas adapté au pain, qui gonfle dans leur estomac, les engraisse et peut endommager leur foie.



Nourrir les canards les rend dépendants de l'homme et modifie leur comportement.

Le nourrissage des animaux sauvages les habitue à la présence de l'homme, à une alimentation sans effort, et perturbe leur instinct naturel.

Les attroupements de cygnes aux postes de nourrissage exacerbent l'agressivité entre eux.

Nourrir les canards dégrade l'environnement

La profusion de pain favorise la pullulation de rats, potentiellement porteurs de maladies.

Le pain non consommé pollue l'eau.

En effet, les conséquences sont multiples :

 **La malformation des os** : le pain est très pauvre en vitamines et en minéraux. C'est un aliment facilement accessible lorsque les personnes en jettent dans l'eau, et il rassasie. Les oiseaux vont donc s'en alimenter et ne pas diversifier leur alimentation. Des carences vont se former, dont un manque de calcium, la croissance des os ne se fait plus normalement, et le bout des ailes se recourbe. Ce syndrome est appelé 'ailes d'ange'. Les oiseaux touchés ne peuvent plus voler et donc s'enfuir en cas de danger.

 **Les troubles digestifs** : le pain gonfle et colle dans l'estomac des oiseaux qui n'ont pas l'appareil digestif adapté à la digestion de cet aliment. Les troubles peuvent être importants et provoquer la mort de l'oiseau.

 **Le surpoids** : les oiseaux qui consomment du pain sont en surpoids ce qui les empêche de voler pour s'enfuir et les laisse vulnérable face aux dangers divers (prédation, collision avec des véhicules...).

 **La propagation des maladies** : les cygnes et les canards vont souvent se regrouper autour des points où les personnes jettent de la nourriture en abondance. Le regroupement d'oiseaux favorise la propagation des maladies (dont notamment le botulisme, une maladie transmissible à l'homme).

 **La propagation des rats** : en jetant de la nourriture aux canards, n'oubliez pas que vous nourrissez également les rats. Ils se retrouvent parfaitement bien dans cet environnement pollué (et eux aussi nourris à domicile). Leur prolifération est immédiate et encore plus néfaste pour l'environnement.

Les nourrir, acte généreux et sympathique, dérègle cependant le régime alimentaire de ces animaux. Le pain rassasie, mais ne nourrit pas. Il ne contient pas les minéraux et les vitamines nécessaires à la bonne croissance des oiseaux. Les canards se goinfrent de pain au lieu d'autres aliments qui leur seraient plus bénéfiques. Ils deviennent vulnérables au froid car les apports nutritionnels ne sont pas assez conséquents.

Leurs gosiers ne sont pas adaptés à l'ingurgitation et à la digestion du pain. Les canards s'étouffent avec le pain gonflé d'eau.

CONSEIL

En évitant de les nourrir, vous aidez à maintenir les populations de canards en bonne santé et à conserver leur comportement naturel. Pour leur sécurité, leur santé et la nôtre, il vaut mieux les laisser libres et sauvages en s'abstenant de les nourrir.

Ces repas à domicile entraînent une dépendance des animaux. Ils ne migrent plus. Ils polluent par leur déjection l'eau dans laquelle ils baignent. Cette pollution produit des algues et des bactéries dangereuses pour les autres espèces y compris l'être humain.

Didier LEFEVRE
*Responsable des Espaces Verts
Agent de maîtrise principal*

SÈCHERESSE 2019

Fin mars, la commune va formuler une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019.

Si, en 2019, votre habitation a subi des dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux, nous vous invitons à écrire à la mairie pour être tenu informé de l'issue de notre demande (préciser votre portable et votre email).





Réveil des jardins

Nombre d'animaux et de végétaux de nos jardins n'apprécient pas vraiment l'hiver. Les journées sont plus courtes, les températures sont basses, parfois même la neige s'invite et recouvre tout de son manteau froid. La nature a peu de moyen pour se protéger de ces conditions « hostiles » et n'a d'autre choix que de se mettre quelque peu en « veille ».

Mais au printemps, voire dès la fin de l'hiver avec le mois de mars, les jours rallongent et grâce au soleil, les températures remontent, laissant place à une alternance de pluies et de passages ensoleillés, offrant alors les conditions idéales au développement des plantes. Les bourgeons laissent place aux fleurs, attirant ainsi insectes pollinisateurs, encourageant encore la floraison.

Et qui dit plantes, fleurs, et insectes, dit nourriture !

Les animaux qui se sont mis en sommeil d'hibernation durant les longs mois d'hiver peuvent enfin remonter le bout du nez pour se restaurer.

Les oiseaux

Le retour des insectes attire également les oiseaux qui, ragailardis, vont entonner leurs premiers chants nuptiaux et musicaliser ainsi nos jardins et nos forêts, les lézards sortent profiter de leurs premiers bains de soleil sur nos terrasses, et les abeilles et papillons redonnent vie à nos massifs.



© Consoglobe

Les abeilles

Les abeilles sont quant à elles en hibernation et non en hibernation. Cloîtrées dans leur ruche bien au chaud avec un stock de miel, elles ne dorment pas mais continuent d'œuvrer. Dès les premières floraisons, elles réapparaissent dans nos jardins et se chargent de la pollinisation.



© Alexas FOTAS Pixabay

Les hérissons

Avec la multiplication des escargots, le hérisson pointe également le bout du nez. Même si son état de "veille" hivernale a été entrecoupé de petites phases d'éveil, il sort définitivement de son hibernation des mois hivernaux pour se délecter des insectes réapparus, vers, limaces et escargots dont il raffole.



© Odelfian Pixabay

Les écureuils

Les écureuils se font discrets l'hiver. Ils ont passé les mois froids dans des arbres creux dans lesquels ils ont constitué des réserves de nourriture durant l'automne afin de pouvoir y dormir profondément tout en se restaurant lors de phases d'éveil.



© Odelfian Pixabay



© Admiral LEBIODA Pixabay

Les crapauds

Les crapauds se protègent du froid en trouvant refuge dans des abris naturels dans lesquels ils vont passer tranquillement l'hiver. Ce n'est qu'en février qu'on les retrouve dans les mares, pour la période de reproduction, et au printemps dans nos jardins, où ils nous débarrassent des moustiques et des limaces entre autres.

Les papillons

Les papillons ont besoin des rayons du soleil pour réguler la température de leur corps. L'hiver ils sont trop immobiles pour survivre. Alors ils se cachent dans des abris de jardin, des murs ou des arbres creux mais peu d'entre eux survivent sous la forme adulte. La plupart passe l'hiver en « juvéniles » (sous forme d'œufs, de larves ou de nymphes). Mais avec l'arrivée du printemps, les jardins se repeuplent de papillons !



© Joël TRIBOUHT



© Marco ADELLOMO Pixabay

Les escargots

L'escargot passe 4 à 6 mois rétracté à l'intérieur de sa coquille en se protégeant de la déshydratation grâce à la sécrétion d'une voile muqueuse (épiphragme) qui obstrue sa coquille. Dès que les températures oscillent entre 15°C et 18°C, il se multiplie et repeuple nos jardins, pour s'attaquer aux fleurs et jeunes feuilles de nos potagers.

Quant au jardin, dès la fin février et le début mars, c'est le moment de s'occuper du jardin : ramassage des dernières feuilles tombées à l'automne, élagage ou abattage sont à faire. En mai les végétaux sont en sève montante et seraient abîmés par de tels soins. Mais à la fin de l'hiver tout est encore faisable. A partir de février, hors période de gel, on peut tailler certains arbustes ou rosiers. Il ne faut pas attendre qu'il fasse vraiment doux car alors les arbustes auraient repris leur pousse.

Avec le véritable réveil de la végétation en mars-avril, il est temps de l'aérer ; en enlevant la mousse de la pelouse ce qui lui permettra de mieux respirer.



Enfin, si la fin de l'hiver et le début du printemps ne nécessitent pas vraiment une reprise de l'arrosage, un apport d'un peu d'amendement dans le jardin ne pourra que booster la reprise des végétaux.

Alors comme les écureuils et les abeilles, ressortons de chez nous pour nous occuper un peu de nos jardins ou tout simplement pour profiter de la nature, qu'elle soit animale ou végétale, qui se réveille avec l'arrivée des beaux jours !



PRÉSERVER



DISTRIBUTION DES SACS DE DÉCHETS VERTS

Distribution tous les mercredis et les samedis du 11 mars au 11 avril :

- mercredis 11, 18, 25 mars, 1^{er}, 8 avril
 - samedis 14, 21, 28 mars, 4, 11 avril
- de 9h à 11h30 et de 15h à 17h.

Adresse :

Centre Technique Municipal
21, rue du Clos Noyon

Ramassage
des déchets verts
les lundis du
30 mars au
7 décembre



RAPPEL

2 paquets de 40 sacs par foyer pour l'année.

Les sacs doivent être déposés la veille au soir à partir de 19h,
6 sacs maximum par dépôt.



Les travaux "momentanés" (bricolage, jardinage ...) réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies ...) doivent être effectués uniquement :

- LES JOURS OUVRABLES : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- LES SAMEDIS : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- LES DIMANCHES OU JOURS FÉRIÉS : de 10h à 12h

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



Designed by macrovector / Freepik



Déchetterie d'Epône

La déchetterie se situe :

Route de Nézel lieu-dit « Les Beurrons »
78680 Épône - 09 83 65 30 70

Pour obtenir un badge vous devez vous munir :

- de votre carte d'identité
- de la carte grise de votre véhicule
- d'un justificatif de domicile

Pour les particuliers l'accès est gratuit, limité à 1m³ par semaine, sur présentation du badge.

Horaires d'hiver : du 1^{er} nov. au 31 mars

Lundi, mercredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Dimanche : 9h - 12h

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi, mercredi, samedi : 9h - 12h / 14h - 19h

Vendredi : 14h - 19h

Dimanche : 9h - 12h



Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral. D'avril à décembre un ramassage hebdomadaire des herbes et feuilles est assuré tous les lundis.

Il est également interdit, sous peine de poursuites (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) de brûler les ordures ménagères, plastiques ou pneus.

Collecte des ordures ménagères Domaine St-Jacques

Pour des raisons de trop forte pente et de patinage du camion avec risque de recul et d'accident avec les « rippers », la commune a pris un arrêté autorisant le camion poubelle à descendre la côte du cimetière (avec mise en place du panneau en-dessous du sens interdit). Son circuit : il remonte le chemin de Montainville à partir de l'EHPAD et tourne au cimetière en descendant pour relever les poubelles des habitants de la côte.



Subvention pour Vélos à Assistance Electrique

Grâce à la subvention communale de 150 €, 20 foyers fiscaux maulois ont pu acquérir un VAE. Celle-ci sera reconduite pour 2020 dans les mêmes conditions pour ceux qui n'auront pas obtenu celle de la Région. Depuis le 20 février la Région subventionne également de son côté l'achat d'un VAE (www.iledefrance.fr).

Dans tous les cas le fait de ne pas être subventionné par Maule n'interfère pas avec la subvention de la Région.

Le SIEED met à votre disposition des composteurs, une participation financière vous sera demandée :

- 10 € composteur de 400 litres

- 15 € composteur de 600 litres

Pour en obtenir contactez le SIEED au 01 34 86 65 49





POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Aide-ménagère
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Animateur
- ▶ Assistante administrative
- ▶ Asistant support client
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Chauffeur-livreur
- ▶ Chef de rang
- ▶ Cuisinier
- ▶ Facteur
- ▶ Garde d'enfants
- ▶ Infirmier
- ▶ Mécanicien
- ▶ Monteur en aéronautique
- ▶ Serveur(se) de restaurant
- ▶ Soutien scolaire
- ▶ Surveillant restauration scolaire
- ▶ Technicien comptable

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou chercher à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

Si vous êtes intéressés par une formation en bureautique, contactez-nous au 01 30 90 86 25

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous
- permanence les lundis, mercredis et vendredis matin à Maule, place de la Mairie.



Chez Gigi, un tremplin pour l'avenir



Lorsque l'on pousse la porte de chez Gisèle Del Vecchio, alias Gigi pour sa fidèle clientèle, on se retrouve face à une palette de couleurs. Alignés avec soin, légumes et fruits vous attendent ainsi que Gigi avec son grand sourire et un bonjour joyeux.

" C'est la première leçon que j'enseigne à mes apprentis, toujours accueillir nos clients avec bonne humeur et courtoisie. Ils viennent nous faire vivre, nous nous devons de les respecter."

Chez Gigi, c'est 30 ans de commerce mais aussi 15 années à accueillir des apprentis. Tous proviennent du Centre de formation d'apprentis (CFA) AFIPE de Poissy, spécialisé dans les études de vente et commerce.

Après une journée d'observation et un essai d'un mois sous l'œil attentif de Gisèle, ils peuvent travailler pendant 2 ans au rythme d'une semaine au magasin et une semaine en cours.

« C'est un véritable tremplin pour eux et c'est une véritable fierté de les voir évoluer. Je suis là pour les porter mais c'est à eux de s'envoler. »

« Ma petite structure leur demande beaucoup de polyvalence. Ils sont amenés à faire la caisse, l'inventaire, les commandes, du travail physique avec le déchargement des produits et bien sûr, recevoir la clientèle. J'ai toujours gardé de très bons contacts avec mes anciens apprentis. Ils gagnent très vite en confiance car je les considère aussi importants que moi dans la gestion de la boutique. Nous sommes une équipe. Avoir une clientèle à gérer, ça vous fait grandir très vite. »

C'est ce que Gigi transmet à ses jeunes, l'accueil et le respect du client. **"Les gens nous apportent toujours énormément de choses. C'est souvent un attachement réciproque et j'ai toujours souhaité transmettre ce côté très humain de mon métier."**

Merci Gisèle !

Aux quatre saisons – Chez Gigi
16, rue Parisis (à l'angle de la rue du Pressoir)
01 30 90 70 07

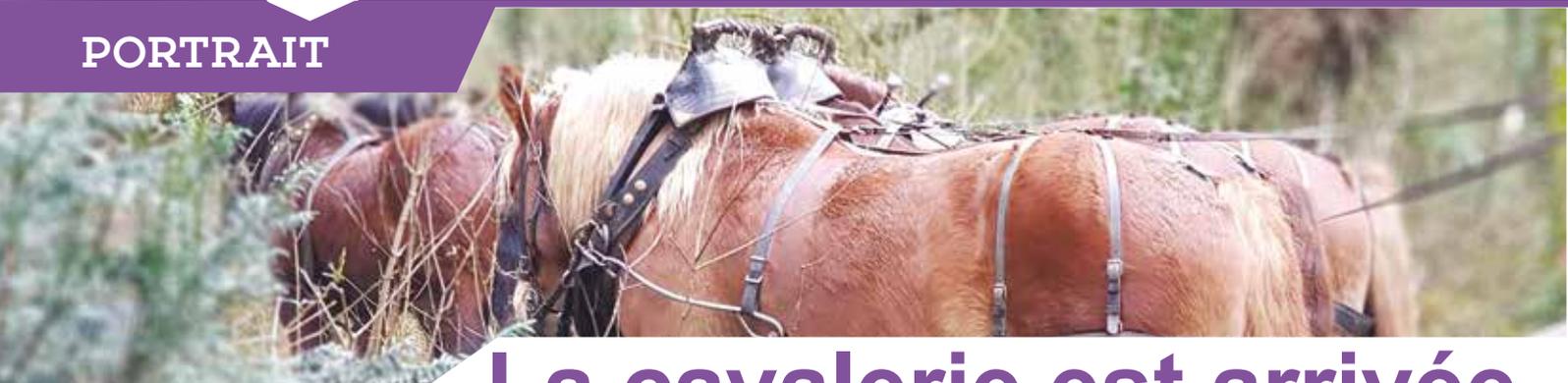
GRANDE BRADERIE DES COMMERCANTS MAULOIS

Samedi 25 Avril

Centre ville de Maule

- * 1 journée pour profiter de Bonnes Affaires !
- * Animations sur place





La cavalerie est arrivée dans le bois Rollet

Suite aux dégradations commises sur certains troncs du bois Rollet, les équipes techniques de la mairie ont su faire preuve d'initiative pour enlever les arbres tout en dégradant le moins possible la végétation à proximité. Et c'est ainsi que l'entreprise Harlay Paysages et sa cavalerie ont travaillé vendredi 17 janvier sous les yeux bien attentifs des élèves de l'école René Coty.



Johnny Harlay crée son entreprise de travaux d'élagage et entretien des espaces verts en 2006. Quatre ans plus tard, il décide d'associer sa passion des chevaux à son activité professionnelle. Avec ces nouveaux partenaires de travail, il propose des prestations forestières et agricoles (maraîchage, labour, fauchage...)

Ces trois chevaux, âgés de 6 à 12 ans, sont hébergés aux écuries de Chavenay. Ils permettent une très bonne complémentarité sur certains chantiers. Si l'on prend le cas du Pré Rollet, l'accès étant très limité et étroit, le cheval était la solution optimale pour ces travaux de débardage (extraction de bois de la forêt jusqu'à un accès où un camion peut prendre le relais).

De plus, les équidés sont un excellent moyen de limiter au maximum les impacts sur le sol et la végétation environnante. Le cheval ne s'enlise pas et laisse très peu de trace. Par temps humide, en huit jours, on ne voit plus aucune trace de son passage.

Travailler avec les chevaux, c'est à la fois la joie d'être en partenariat avec un être vivant qui stimule les échanges avec les riverains, mais aussi un engagement écologique.

Le trio est attelé à un chargeur hippomobile avec une grue. Ce véhicule, facilitant le travail des chevaux, est doté d'un moteur à essence et d'une pompe hydraulique. En une journée, il ne consomme que 3 à 4 litres d'essence.

Johnny prend soin de son équipe de quadripèdes à laquelle il tient comme à la prunelle de ses yeux. « On est une équipe et ils ne renâclent jamais pour monter dans le camion pour aller travailler avec moi. »

Le vendredi 17 janvier, les élèves de l'école élémentaire René Coty sont venus pour découvrir cette méthode de travail. « Ils étaient intéressants et intéressés, c'était un plaisir de faire une pause dans notre journée pour échanger avec eux. »

En plus de la dimension écologique, un animal, ça crée du lien!

Harlay Paysages
www.harlay.paysages.fr

RÉTROSPECTIVE

Une belle opportunité au Distrikt le 30 janvier dernier

Un lieu unique dans les Yvelines, un concept très original de "brew pub", comprenez "brasserie où l'on produit sur place des bières artisanales préparées en fonction de leur envie et parfois même en collaboration avec des artistes". Voilà ce qui a séduit Kamini et l'a amené à se produire à la brasserie Distrikt.

Bon, il est possible que les origines de Clotilde et Alexandre venant de l'Aisne tous deux, et ayant une partie de leurs familles à quelques kilomètres de Marly-Gaumont, ont pu jouer en leur faveur. Le feeling est passé et l'on remercie toute l'équipe du

Distrikt de travailler d'arrache-pied pour nous proposer des prestations d'aussi

26 belle qualité !



Printemps 2020



VACANCES : Du 6 AU 17 AVRIL 2020



INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 24 FEVRIER AU 22 MARS 2020

CCGM : DU 9 AU 22 MARS 2020



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire bleue 2019-20 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE
Annulation sans facturation jusqu'au 22 MARS maximum**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.

Tel : 01.30.90.80.79

ECOLE

Vous pouvez inscrire votre enfant né en 2017 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

- Vous présenter à la mairie du 24 février au 20 avril (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h) avec les documents photocopiés et les originaux de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier (enveloppe kraft) pour l'inscription à l'école maternelle.

- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, dans son enveloppe, avant le **25 avril 2020** (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

(En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant)

Une réunion d'information et une visite de l'école sont proposées par la directrice le samedi 13 juin 2020.

- ▶ De 10h à 11h : Informations générales et réponses à vos questions (si possible sans la présence des enfants)
- ▶ A 11h : visite de l'école avec les enfants.

*Ecole maternelle Charcot – Boulevard des Fossés
78580 MAULE*

☎ 01 34 75 88 67 (répondeur)

✉ 0781825k@ac-versailles.fr

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

SOIREE DANSANTE
Samedi 21 Mars 2020
de 20h30 à 2h

Animée par
Johan Morgan Orchestra

SHOW de
Danse Sportive

30
CMDAS

Jessica et Roman

Régina et Jason

Salle des Fêtes de Maule
Entrée sur Réservation : 23 €
jacques.corbeau@wanadoo.fr
01 30 90 76 81 - 06 58 76 65 37

EXPOS-PHOTOS 14 - 22 Mars



Espace Marcel Tréboit
24 rue Quincampoix

Entrée libre - Horaire: 10 H à 12 h 30 / 14 H 30 à 18 H
Le Mercredi, Samedi et Dimanche
<http://www.photo-video-club-maulois.fr>

PHOTO-VIDEO
CLUB MAULE



Ne pas jeter sur la voie publique

Adhérents et Amis de l'Association DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE MAULE

vous êtes invités et attendus au banquet
annuel et exceptionnel

Au CASINO du TREPORT le
SAMEDI 18 AVRIL 2020

PROGRAMME :

- 8 h : Départ en autobus, rendez-vous devant le collège de la Mauldre
 - 11 h : Visite du cimetière canadien à Dieppe
 - 12 h : Banquet au Restaurant du Casino JOA au Tréport - Accès au casino avec carte d'identité
 - 16 h : Montée en funiculaire – Promenade sur la terrasse
 - Retour à Maule- Arrivée prévue à 19 h.
- Participation : Adhérent : 45 € dont 15 € de jetons -- Non adhérent : 50 € dont 15 € de jetons
Transport offert par l'association

Réservation à adresser **avant le 7 avril 2020**
à Michel ALEXANDRE – 5, rue du Buat à MAULE - 78580



Les Mascarilles

MAULE THEATRE

JEU DE SCÈNE
THÉÂTRE SANS ANIMAUX
3 HOMMES SUR UN TOIT



VENDREDIS 20H30
SAMEDIS 20H30
DIMANCHES 16H
TARIF 10€ / 6€

DU 6 AU 15 MARS
SAISON 2020 www.lesmascarilles.fr
06.63.18.97.23 Salle des Fêtes

Amis du théâtre,

Comme chaque année, notre troupe des Mascarilles vous donne rendez-vous pour deux week-ends de spectacle à la salle des Fêtes de Maule dans le cadre des Printanières.

Cette année, nous vous proposons trois pièces courtes (+/- 1 heure chacune) :

- . **Jeu de scène** de Victor Haïm
- . **Trois Hommes sur un toit** de Jean-Pierre Siméon
- . **Théâtre sans animaux** de Jean-Michel Ribes (4 saynètes)

Elles seront présentées deux par deux comme suit :

. vendredi 6 et samedi 7 mars à 20h30 ainsi que dimanche 8 mars à 16h00 :

- . **Jeu de scène**
- . **Trois Hommes sur un toit**

. vendredi 13 et samedi 14 mars à 20h30 ainsi que dimanche 15 mars à 16h00 :

- . **Jeu de scène**
- . **Théâtre sans animaux**

Tous les détails et réservations sont accessibles sur notre site www.lesmascarilles.fr .

Vous pouvez aussi réserver au 06.63.18.97.23.

Au plaisir de vous retrouver,

Soirée danses écossaises

Samedi 14 Mars 2020
à la salle des fêtes
de Mareil-sur-Mauldre à 20h30
parking d'Intermarché, puis descendre à pied
à gauche après la pharmacie, c'est fléché.

Organisée par le Comité de Jumelage de Maule
et de la Vallée de la Mauldre.
Venez danser écossais,
avec les danseuses en costume des Highlands
"The Heather Group" de Bézu-St-Eloi.

Apportez un dessert à partager ...
Vous pourrez acheter au bar : Vin, cidre, champagne ...
Vente de confitures McKays ...

BAR



Entrée (5 € minimum) reversée au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Inscription obligatoire avant le 12 mars auprès de
Michel Contet : ☎ 06 10 10 66 90 ou michel.contet@wanadoo.fr

ECOLE DE MUSIQUE DE MAULE

20/21/22 MARS 2020

5^{ème} Week end Musical de Printemps



VENDREDI 20 MARS 20H
Concert des élèves classe de chant

SAMEDI 21 MARS 20H
CONCERT DES PROFESSEURS

DIMANCHE 22 MARS 18h
Concert des élèves classes de piano

EGLISE SAINT NICOLAS
ENTREE LIBRE



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER



Actions Pour le Savoir

Année scolaire
2019/2020

Bât. des Instituteurs
Ecole René Coty

Pour l'accompagnement scolaire

Nous recevons les enfants du primaire
les lundis, mardis, jeudis,
De 17 h à 18 h

**Nous recherchons
des étudiants rémunérés**
afin d'aider les collégiens,
les lundis et jeudis de 18 h à 19 h

TARIFS :
30 € et 20 € à partir du 2ème enfant

Pour l'alphabétisation et le perfectionnement en langue française

Nous accueillons les adultes
(auditrices et auditeurs)
en semaine selon les disponibilités
de chacun (e)

TARIFS
40 € et 25€ pour le 2ème
de la même famille

Contacts :
Nadine MORISSON 01 30 90 87 49
Jacques ERARD 01 30 90 60 61

Le printemps est arrivé !
La nature s'éveille après les grisailles
de l'hiver, alors :

«**Bonjour Monsieur Printemps !!**»
Nous vous invitons à le célébrer avec de jolies
histoires, drôles et touchantes

mercredi 1^{er} avril
(et ce n'est pas un poisson !!)

✿ Au Centre de Loisirs, 54 chemin de la Cressonnière,
à tous les enfants de 3 à 6 ans de 10h à 11h
(inscrits ou non au centre)
(A noter : afin d'être au plus proche des attentes des parents et des responsables du Centre de
Loisirs, il n'y aura pas de séance pour cette tranche d'âge l'après-midi au Prieuré)

✿ Salle du Prieuré, 24 rue Quineampoix
aux enfants de 7 à 10 ans
de 14h45 à 16h45

Ne manquez pas ces moments de joie partagée.

Lions Club de Maule - Epône
Vallée de la Mauldre

9^{ème}
**Salon des
Vins et des
Saveurs**

Salle des fêtes - 78580 MAULE
Les 28 et 29 mars 2020
à partir de 10h00

ENTRÉE GRATUITE

Organisé par :

Le Lions Club de Maule Epône Vallée de la
Mauldre à le plaisir de vous inviter à son
prochain

SALON DES VINS ET DES SAVEURS



Manifestation organisée au profit de nos
Oeuvres Sociales.

Vous pourrez rencontrer une quarantaine d'exposants
venant de toute la France pour vous faire déguster leurs
produits du terroir et leur savoir-faire.

Côté vins : toutes les régions et les appellations seront
présentes ; Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne,
Bergerac, Pouilly, Beaume de Venise, Champagne,
Languedoc Roussillon, Val de Loire, Vallée du Rhône,
Provence, liqueur, cidre.

Côté saveurs : charcuterie corse, espagnole, foie gras,
confits, produits à base de canard, chocolat, thé, infusion,
confitures, produits
siciliens, épicerie fine « La Table », Les Deux Gourmands
"biscuits, miel, bonbons, cakes", les huîtres de Normandie
grands cru en Cotentin, bœufs de légumes et fruits (100%
France), les produits de Madagascar, les escargots de
Monsieur Devaux.

Une tombola sera organisée les deux jours, avec des tirages
toutes les heures. (Une cave à vin à gagner chaque jour
ainsi que de nombreux lots).

Venez nombreux et parlez-en à vos amis !

Contact : 06 85 06 83 32 salondesvins.maule.free.fr

VIE ASSOCIATIVE



L'ACIME vous propose ...

SE CULTIVER

Samedi 29 mars Promenade commentée : le quartier Saint-Vincent.

Une histoire méconnue. Que sont devenus son château, son église, son moulin ? Nous vous en dirons davantage.

Départ à 15h de la salle des Fêtes. Gratuit pour tous.

Dimanche 5 avril à 17h Maison des Association (ancienne mairie)

"Les oiseaux de la vallée de la Mauldre"

Vous apprendrez à les reconnaître et à identifier leur chant.



"ALBA la petite chouette effraie de Bazemont"

Une caméra dans le nichoir du clocher de Bazemont suit les 80 premiers jours de l'évolution d'une couvée de cinq chouettes effraies.

Films réalisés par René BASTIEN qui les commentera et répondra à vos questions.

ATENA 78 Association Terroir Et Nature en Yvelines

Participation libre - Contacts 06 12 93 41 50

SUR VOS AGENDAS

8 mai : les cimetières de Maule



Le festival de Pâques devient

2^{ème} FESTIVAL des SOLIDARITÉS

le **16 mai 2020**
à **MAULE** de **11h à 18h**

Au profit de l'association

IMAGINE FOR MARGO
Children without CANCER

Stands de créateurs et de commerçants
Activités manuelles et ludiques à l'école des sorciers
Visite de l'animalerie
Brocante
Scène ouverte
Foodtruck le midi

au **Lycée Le Buat**



BEAUX-ARTS DE MAULE STAGES 2019-2020

Stages modelage avec Claire Deschamps

23 et 26 mars & 11 et 14 mai

Horaires : le 1^{er} jour 9h30-12h30 et 13h30-16h30

le 2^{ème} jour 9h-13h

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

Stages peinture avec Laetitia Ruquier

2 et 3 mars & 20 et 21 avril

Horaires : les lundis 14h/17h

les mardis 9h45/16h-45

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

Stages loisirs créatifs vacances de Printemps

Contactez aecazin@orange.fr

pour tous renseignements



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER



Mercredi 22 janvier 2020
Samedi 25 janvier 2020
Samedi 22 février 2020
Mercredi 11 mars 2020
Samedi 04 avril 2020

Croix-Rouge

Unité Locale de Maule

Dates de formations PSC1
08h30 à 18h30

Mercredi 22 avril 2020
Samedi 30 mai 2020
Mercredi 24 juin 2020
Samedi 11 juillet 2020
Mercredi 02 septembre 2020



Mercredi 21 octobre 2020
Mercredi 04 novembre 2020
Mercredi 25 novembre 2020
Mercredi 09 décembre 2020

<https://yvelines.croix-rouge.fr/maule/> Mail : formation.maule@croix-rouge.fr

Tél : 07.71.32.86.16



Lycée Pro / CFA Le BUAT
21, rue du Buat 78580 Maule
01.30.90.82.10
maule@cneap.fr
www.lycee-lebuat.org

Dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau BTS à la rentrée prochaine, le Lycée Le Buat recherche pour ses étudiants des chambres chez l'habitant.

Le principe est l'internat externé, les repas seront pris au Lycée. Le propriétaire peut faire un contrat de location pour que l'étudiant puisse bénéficier de l'APL.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Madame Bergeron au secrétariat du lycée.

Félicitations !



Le groupe de danse Hip-Hop de Maule, emmené par Djambéré son professeur, a participé à l'évènement "Merry ChristMantes" (démonstration et "battle" de danses) qui s'est déroulé le samedi 21 décembre au parc des expositions de l'Île Aumône à Mantes-la-Jolie.

Cet évènement a connu un vif succès car il a réuni plus de 900 personnes (763 dans le public, 140 danseurs et 30 de l'organisation).

Félicitations à nos danseurs HIP HOP amateurs de MAULE qui ont présenté une très belle démonstration digne de professionnels !

Feucherolles fête le Printemps



Le mercredi 18 mars, de nombreuses activités seront organisées à la Bibliothèque de Feucherolles de 15h30 à 17h30. Plantations de grimpantes, lectures & goûter.

Inscription auprès de la bibliothèque :
www.bibliotheque-feucherolles.fr
01 30 54 59 79

Saint-Nom-la-Bretèche solidaire

COEUR DE CHANTEURS

Concours de chant ouvert à toutes et à tous.

Conditions de participation :

- choisir une chanson française
- être retenu lors de la pré-sélection le 19 mars.

La pré-sélection consiste à chanter accompagné(e) par un pianiste professionnel devant un jury.

Lors de la grande soirée du 25 avril, le concours est l'occasion de monter sur scène et de chanter en public.

Les dons collectés lors de la soirée sont reversés aux enfants du Népal par l'association Népal Sentiers d'Avenir

Plus d'informations : événement Facebook @Concours Chant Coeur de Chanteur

Du côté Théâtre du Gothique à Bazemont

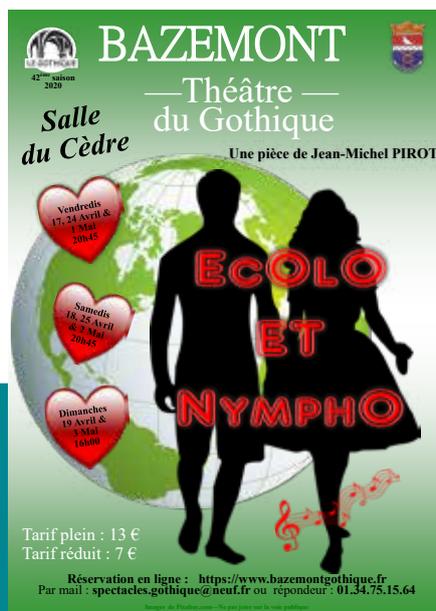


Paul DUREAU - 21 mars

Les Français adorent rire de l'actualité, et plus que jamais après les péripéties des élections de 2017 et le renouvellement de la classe politique.

Avec Politic Show, Paul Dureau présente un spectacle brillant fait d'analyses humoristiques de l'actualité, de sketches, chansons et imitations... Dans l'esprit si joyeux et si particulier des plus grands chansonniers, toute une soirée de rire, d'humour fin et percutant. Toujours gaulois! Jamais grivois!

De Macron à Mélenchon... De Le Pen à Hamon... De Joey Star à Nabilla... Toute l'actualité passée au crible du rire, afin de transformer les sanglots de l'actualité en larmes de rire.



Ecolo et Nympho - du 17 avril au 3 mai

Ecolo et nympho est une comédie pour tous. Le ton est donné par l'humour pince-sans-rire du couple quinqu Marie et Jean-Claude. Leur fille Laetitia à la fois, exaltée et touchante, partage avec eux les vicissitudes du quotidien. Jean-Claude entend bien se mêler de la vie privée de son fils Marc dont il n'apprécie ni la petite amie, ni les beaux-parents. Des personnages très surprenants qui vont nourrir cette histoire. Le public viendra pour rire et s'amusera d'un dénouement sans aucune moralité. Jean-Michel Pirot, l'auteur, vient relever un nouveau défi. Auteur compositeur, chanteur, pianiste, comédien, l'écriture est un nouveau challenge qu'il mènera avec la talentueuse Edith Thébault et la toute jeune comédienne Ophely Bichard.

TROPHÉE DU COEUR

Parcourir le green au profit du coeur : le 21 avril, dans le cadre exceptionnel du golf de Saint-Nom-La-Bretèche, la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche avec Francine LECA, nonnais-Bretêchoise et fondatrice de Mécénat Chirurgie Cardiaque vous attendent pour une journée sportive et caritative.

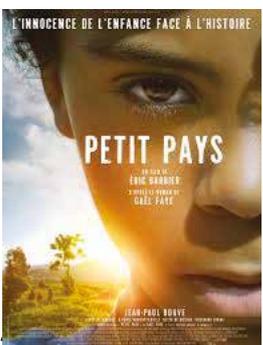
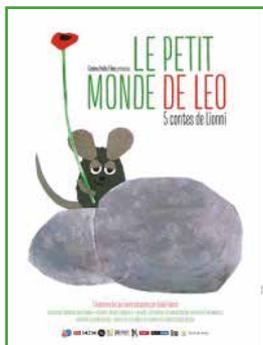
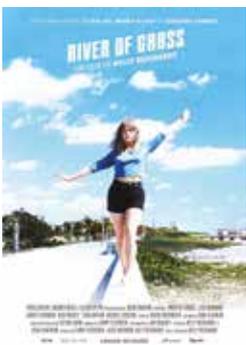
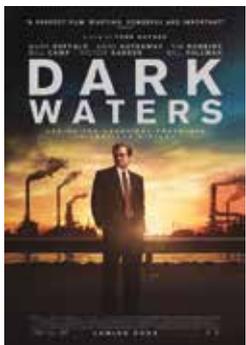
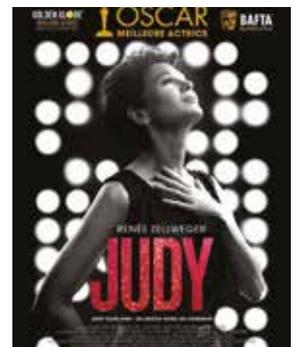
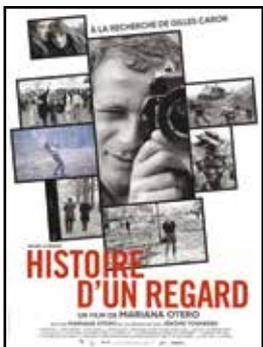
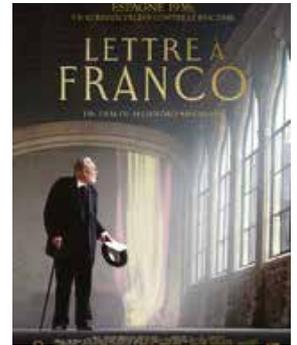
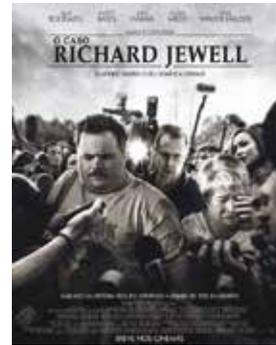
Clôture des inscriptions le 7 avril.

Plus d'informations sur : <https://mecenat-cardiaque.org/golf/>

CC GALLY MAULDRE

CINÉMA

Consultez le programme du cinéma sur les 2 sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur CCGM : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

HEURE D'ETE

ATTENTION HEURE D'ETE

Dans la nuit du 28 au 29 mars,
changement d'heure, pensez à avancer vos
réveils, à 2h du matin il sera 3h !



© Martine Anti

HORAIRES DES MESSES

-MARS		Samedi soir 18h		Dimanche 10h30	18h00
D. Carêm1	29	Bazemont	1er	Maule	Beynes
D. Carêm2	7	Aulnay/Mauldre	8	Maule	Beynes
D. Carêm3	14	Mareil/Mauldre	15	Maule	Beynes
D. Carêm4	21	Montainville	22	Maule	Beynes
D. Carêm5	28	Les Alluets le Roi	29	Maule	Beynes
AVRIL		Samedi soir 18h30		Dimanche 10h30	18h30
RAMEAUX	4	Les Alluets le Roi	5	Maule	Beynes
	9	Jeu St 20h Les Alluets	10	Vendredi St 20h Maule	
Pâques	11	Vigile à Beynes	12	Maule	Beynes
D Pâq2	18	Thiverval	19	Maule	Beynes
D Pâq3	25	Mareil/Mauldre	26	Maule	Beynes





JOB WIN 20 WIN 20

LE SALON
DE TOUS
LES EMPLOIS

MERCREDI 25 MARS

**COMPLEXE LES 2 SCÈNES, MAULE
14H - 17H**

CDI, CDD, STAGE, ALTERNANCE, JOBS D'ÉTÉ

Auchan, Buffalo Grill, Castorama, Culligan, Decathlon, Elis, Intermarché, JC Decaux, Krys Group, Ratp, Veolia, Secobra Recherches, Bilstein Group, Ehpad Maule, Zoo de Thoiry Armée de l'Air, Armée de Terre, Marine Nationale, Police Nationale, Pompiers Yvelines/SDIS, Admr, Aidax Services, Air Interim, Axéo, Bains de Seine-Mauldre, Domaliance, Les Fermes de Gally, IAD France, Nuskin, Dynam'Jeunes, Invie, Initiatives Seine Yvelines, Connecting Club, CFA Le Buat...

GeM Emploi présente une initiative communale et intercommunale, en partenariat avec Pôle Emploi et les Missions Locales.
Un salon organisé par l'intercommunalité Gally-Mauldre et les communes de GeM Emploi (Maule, Saint-Nom La Bretèche, Feucherolles, Chavenay, Mareil-Sur-Mauldre, Crespières, Bazemont, Aulnay-Sur-Mauldre, Andelu, Montainville, Davron, Herbeville)

www.jobwin.org - 01.30.90.86.25